

Commune de



Lalheue

Bulletin Municipal Mois de décembre 2015 N° 383



Cérémonie du 11 novembre

SOMMAIRE :

***Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
Etat-civil
La Parole aux associations***

Secrétariat de Mairie

Mardi de 15h00 à 17h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00

Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30

Permanence des adjoints : le 3^{ème} samedi du mois de 11h00 à 12h00

Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr

Site Internet : <http://lalheuedemain.e-monsite.com/>

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2015

(compte-rendu synthétique des délibérations)

Etaient présents : Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Alexandre CZECH, Christian CRETIN, Sophie DARRAS, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marinette PUECH, Marc ROBERT.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de séance du 26 octobre 2015.

Erratum sur le compte-rendu de délibérations du 26 octobre 2015 :

Redevance assainissement 2015 : Le Conseil municipal a décidé d'augmenter le prix du m3 consommé (+0.05 €) afin de sensibiliser les administrés à leur consommation d'eau. La part fixe a été diminuée de 4 euros pour compenser cette augmentation la première année et ne pas générer une trop forte hausse des factures en 2015 pour les habitants.

Ainsi, la redevance assainissement 2015 s'élève à : Part fixe : 60 euros - Prix au M3 consommé : 0.90 euros

1) Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Le projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté par Monsieur le Préfet propose la dissolution de la Communauté de Communes Mont Saint Vincent et l'intégration de six de ces communes à la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne ainsi que la fusion des 3 SIVOS regroupant Beaumont-sur-Grosne, Laives, St Ambreuil ; Val de Grosne et Boyer, Jugy, Mancey, Vers. Le Conseil municipal décide de ne pas approuver le projet de schéma départemental de coopération intercommunale pour les raisons suivantes :

- l'extension du périmètre de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne à six nouvelles communes n'appelle pas d'objection mais elle est jugée insuffisante (seulement 11 297 habitants). Le Conseil municipal aurait souhaité une fusion avec la Communauté de Communes du Tournugeois pour structurer une plus vaste entité entre les agglomérations de Chalon-sur-Saône et de Mâcon et permettre ainsi une mutualisation des moyens et des services à plus grande échelle.
- la compétence scolaire et périscolaire devant être à terme transférée à la Communauté de Communes, le transfert devrait d'ores et déjà être envisagé comme unique solution.

2) Modification des garants du bois

Après renseignements pris auprès de M. BOITHIAS et contact auprès de M. BONNOT, le Conseil propose de nommer Mme MULLER, 3^{ème} garant pour l'exploitation des coupes de la forêt communale (coupe n°33 comprise).

3) Remboursement des frais 2015 par le SIVOS du Val de Grosne

Le remboursement des frais par le SIVOS du Val de Grosne s'élève cette année à 9 648.60 €. Il comprend l'utilisation de la salle communale pour la cantine (Salle : 872.30 € + Electricité: 990.99 €) ainsi que les heures de ménage effectuées par un agent communal dans les écoles (7 785.31 €). Le Conseil charge le Maire de mettre cette somme en recouvrement.

4) Personnel communal : régime indemnitaire de fin d'année – 2015

Le Conseil municipal décide de l'attribution des primes de fin d'année pour les agents communaux et charge le Maire de procéder aux attributions individuelles.

- Comptes-rendus de réunions

- Projet de pôle scolaire : Afin de devancer une éventuelle absorption de nos écoles sur Laives et Sennecey, les 5 communes du RPI étudient ensemble un projet de pôle scolaire. Une ébauche de projet est en cours pour la création d'un pôle sur Nanton et/ou Lalheue. Le SIVOS travaille avec les 5 communes, le responsable du RPI ainsi que M. BUIRON, Inspecteur de circonscription de Tournus, afin d'élaborer un dossier répondant au mieux au bien être de nos enfants.

- Commission des Bois : 10 têtes de chênes ont disparu dans la coupe n°7. Coupe n°6 : 3 affouagistes n'ont pas terminé leur coupe. Conformément à la délibération du 15 janvier 2014, ils sont considérés comme ayant renoncé à leur lot d'affouage (loi du 04.12.1985). Têtes de chêne 2015/2016 : une trentaine de têtes sera mise en vente samedi 19 décembre 2015 (coupes n°6 et 7). Un article sera publié dans le bulletin municipal pour lancer les inscriptions.

- Questions et informations diverses :

- Vente d'une coupe de peupliers : M. le Maire rappelle que la Commune a réceptionné une offre pour une coupe de peupliers sur un terrain communal pour un montant de 8 000 euros. Trois devis ont été demandés pour la régénération de la coupe : 1/ travaux de débroussaillage avant la coupe (1 080 €), 2/ travaux de broyage des têtes après la coupe (encore en attente) et 3/ travaux de plantation (3 097.50 € TTC).

- Trottoir d'accès à la mairie : par temps de pluie, le trottoir d'accès à la mairie est impraticable. L'eau stagne et ne s'écoule pas vers la bouche d'égout. Le Conseil charge le Maire de reprendre contact avec l'entreprise Franck LAMBERT pour étudier une solution.

- Eclairage public rue de la ruelle : M. LE DARD étudiera avec le SYDESL les différentes possibilités car il n'y a pas de poteau ERDF dans cette rue : soit la pose d'un petit lampadaire, soit la possibilité de mettre un détecteur côté cour.

- Réunion publique : Mme PUECH donne lecture du compte rendu de la séance. Le Conseil décide de le publier sur le site Internet de la mairie.

- Décoration de Noël : mise en place des guirlandes ainsi que d'un sapin Place Julien Bressand (70 euros TTC) et de deux sapins au Buisson Roncin samedi 5 décembre par les élus de la municipalité.

Prochaine séance : Lundi 18 janvier 2016 à 20h00

La séance est levée à 22h34.

LA VIE DE TOUS LES JOURS

REPAS DES ANCIENS :



RECEPTION DES VŒUX DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITE :

M. le Maire et le Conseil municipal invitent toute la population ainsi que les nouveaux habitants à venir à la réception des vœux de la municipalité et au vin d'honneur qui se tiendra **Samedi 9 janvier 2016 à 18h00** à la salle des fêtes.

SECRETARIAT DE MAIRIE :

Fermeture du 23 décembre au 2 janvier 2016
Modification des horaires de la permanence du Maire : tous les lundis de 17h30 à 18h30.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

Fermeture les mardis 22 et 29 décembre 2015

FORET COMMUNALE : TETES DE CHENES

Afin de satisfaire un plus grand nombre de demandeur, la commission des bois souhaiterait dans un premier temps recenser les personnes intéressées par les têtes de chênes 2015/2016 (coupes n°6 et 7). Ainsi, nous vous invitons à vous inscrire auprès du secrétariat de mairie du vendredi 11 au 18 décembre (Tél. : 03 85 44 83 59). Dans un second temps, en fonction du nombre d'inscrits, il sera décidé par la commission le nombre de tête attribué par demandeur. **L'attribution aura lieu samedi 19 décembre à 11h00 par tirage au sort (sans que la totalité par demandeur ne dépasse 10 stères).** A cette occasion, il vous sera demandé le paiement de votre (vos) tête(s), soit 5 euros le stère (*délibération du 12/01/2015*). Attention, il n'y aura pas de convocation écrite. Merci de vous faire représenter si vous ne pouvez être présent.

CALENDRIER DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES 2016

Pas de changement, la collecte des ordures ménagères en 2016 s'effectuera à Lalheue tous les mercredis. Le calendrier est téléchargeable sur le site de la mairie.

REUNION PUBLIQUE DU 20 NOVEMBRE :

Le compte-rendu de la réunion est téléchargeable sur le site Internet de la mairie.

COM. COM. ENTRE SAONE ET GROSNE :

Enquête pour une complémentaire santé groupée

Environ 200 retours d'enquêtes ont été collectés à ce jour mais toutes les communes n'ont pas encore répondu. L'enquête est toujours en cours et téléchargeable sur le site internet de la Communauté de Communes pour ceux qui souhaitent encore y répondre. Le groupe de travail en charge de ce projet étudiera les tarifs et taux proposés par les mutuelles fin janvier 2016. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite de ce dossier.



Merci à M. LE DARD pour la pose du nouveau radar pédagogique à énergie solaire route de Laives

ELECTIONS REGIONALES : Résultats du 1^{er} tour du 6 décembre 2015

Abstentions : 44.48 % Votants : 156 Blancs ou enveloppes vides : 8 Nuls : 1 Exprimés : 147

LISTE FN : Mme MONTEL Sophie	32	LISTE L'ALTERNATIVE A Gauche : Mme VERMOREL Nathalie	11
LISTE UPR : M. GALLOIS Charles-Henri	3	LISTE LUTTE OUVRIERE : Mme ROCHER Claire	3
LISTE LA REGION EN GRAND : M. SAUVADET François	25	LISTE DEBOUT DE LA France : M. THIEBAUT Maxime	13
LISTE ALLIANCE ECOLOGISTE : M. GONZALEZ Julien	7	LISTE 3 MILLIONS : M. GRUDLER Christoph	4
LISTE LES ECOLOGISTES : Mme PRUDHOMME Cécile	7	LISTE NOTRE REGION D'AVANCE (PS) : Mme DUFAY Marie-Guite	42

A.S.L : Quoi de neuf à Lalheue ce mois-ci !

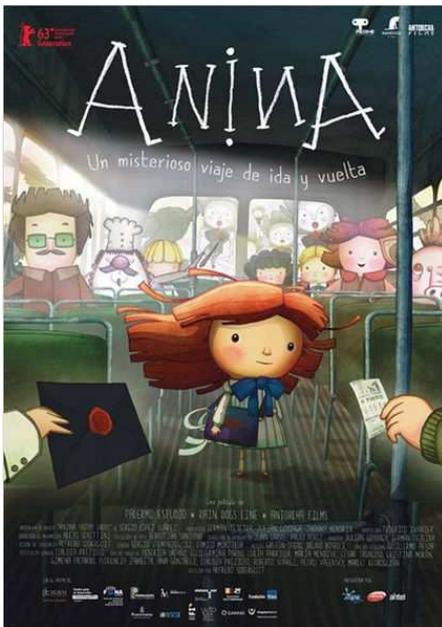
Assemblée générale du 25 novembre :

Président de l'ASL : M. Didier Favier
Vice-président : M. Christian CRETIN
Trésorière : Mme Gaëlle GUILLAUME
Secrétaire : Mme Ghislaine CRETIN

Bourse aux jouets 2016

Afin de préparer la manifestation qui se tiendra en amont de Noël 2016, nous vous proposons tout au long de l'année de déposer vos jouets, jeux de société, livres pour enfants... dont vous ne vous servez plus à la bibliothèque les mardis de 16h30 à 18h30. Les bénéfices de la vente seront reversés au profit du CCAS.

CINEMA NUMERIQUE :



Mercredi 9 décembre

salle des fêtes de Lalheue

À 16H30

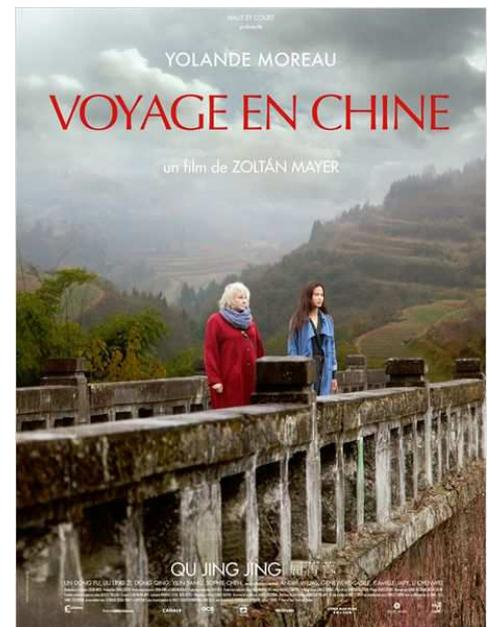
« ANINA »

FILM D'ANIMATION D'ALFREDO SODERGUIT

A 20H30

« VOYAGE EN CHINE »

DRAME - FILM FRANCO-CHINOIS DE ZOLTAN MAYER AVEC YOLANDE MOREAU – QI JING JING



FETES DE NOËL POUR LES ENFANTS :



L'ASL organisera cette année un Noël pour les enfants :

Mercredi 16 décembre à 16h00

(salle des fêtes de Lalheue)

A cette occasion, un conteur professionnel animera l'après-midi avec son spectacle « **Les contes en tapis volants** », visite du Père Noël et **goûter** offert par l'ASL.

FLEURIR LALHEUE - A.S.L

Samedi 16 janvier 2016 : Brûlage des sapins

Ramassage des sapins à partir de 9h00. Merci de les détacher, d'enlever leurs garnitures et de les poser à un endroit accessible pour les bénévoles.

Le grand sapin sera érigé dans la rue Jean à côté de l'atelier municipal. Aux alentours de 18h00, nous le ferons s'embraser pour le plaisir des petits et des grands.

A l'issue du brûlage, un vin chaud et des petites gourmandises préparées par les bénévoles vous attendront pour un moment de convivialité.

